

# APERÇU SUR LA VÉGÉTATION DE L'AFRIQUE CENTRALE ATLANTIQUE

Ch. de NAMUR  
ORSTOM,  
Brazzaville, Congo

**L'**AFRIQUE centrale atlantique est recouverte d'une végétation essentiellement forestière, celle-ci laissant la place sur les franges nord et sud à des formations herbeuses plus ou moins boisées correspondant à une pluviosité moins forte. Outre ces grands types de végétation et à l'intérieur même de celles-ci, peuvent se trouver d'autres formations liées à des conditions édaphiques particulières : sols hydromorphes, marécageux, cuirasses latéritiques...

Les formations liées à l'action humaine récente, friches, parasoleraies, etc., bien que devenant de plus en plus importantes ne seront pas abordées ici.

Cette partie de l'Afrique peut être classée dans les subdivisions phytogéographiques définies par Troupin (1966) : (fig. 1)

- région guinéo-congolaise pour toute la partie centrale,
- région soudano-zambézienne au nord et au sud,
- région montagnarde africaine,
- région littorale atlantique.

## ***Les grands types de végétation de la région guinéo-congolaise***

Les grands types de végétation décrits ici correspondent aux unités cartographiques de la figure 2.

### ***La forêt dense humide sempervirente (unité 3 et 2)***

Ce type de forêt se rencontre dans les zones à forte pluviométrie, de l'ordre de 2 000 à 3 000 mm/an, le long de la bordure atlantique du Cameroun et du Gabon, et à l'est du bassin du Congo, où elle est souvent mélangée à la forêt inondée. Elle se retrouve également en Afrique de l'Ouest, dans la même situation proche du littoral en Sierra Leone, et au Libéria.

Elle est caractérisée par des essences à feuillage toujours vert. La défoliation n'est jamais totale, les arbres remplaçant leurs feuilles au fur et à mesure de leur chute. La flore y est riche, avec de nombreuses espèces appartenant à la famille des caesalpiniacées, bien représentée en grands arbres, et présente un taux d'endémisme important.

### ***La forêt dense humide semi-décidue (ou semi-caducifoliée) (unité 4)***

Ce type de forêt se caractérise physionomiquement par un mélange d'essences à feuillage toujours vert, et d'essences à feuillage caduc durant la saison sèche, et correspond à une pluviosité de l'ordre de 1 300 mm pour les formes les plus sèches et de 2 000 mm pour les formes les plus humides. Cette forêt est assez riche floristiquement, et la plupart des espèces qui la composent ont une vaste aire de répartition.

### *Les forêts de transition vers un type semi-caducifolié (unité 7)*

Elles correspondent au passage progressif d'un type à l'autre. Leur limite varie suivant les auteurs. Nous les trouvons à l'est des formations sempervirentes littorales, puis en deux bandes au nord et au sud de la forêt sempervirente du bassin zaïrois. L'élément sempervirent semble toutefois marquer la physionomie, bien que les espèces caducifoliées apparaissent dans la végétation (cas du Mayombe et du Chaillu).

### *Les futaies claires (unité 11)*

Il s'agit d'une formation tout à fait particulière, dont l'origine est encore mal comprise. Cette végétation est constituée de grands arbres relativement espacés sans sous-bois, dominant une végétation dense et impénétrable constituée exclusivement de plantes rameuses ou grandes herbacées de 2-3 m de haut, appartenant aux familles des marantacées et des zingibéracées.

### *La forêt inondée (unité 1 et 2)*

La forêt inondée occupe une grande partie de la cuvette congolaise. C'est une forêt ombrophile, mais moins dense que la forêt de terre ferme. Les arbres sont de taille moyenne et adaptés aux conditions particulières de sols inondés, en développant des racines échasses, et des racines respiratoires aériennes (pneumatophores). Pour Evrard (1968), «la période d'inondation principale constitue la saison défavorable où se décèle une éclaircie partielle du feuillage et une période de repos de la végétation». La flore est relativement pauvre en espèces.

### *Les savanes (unité 8)*

Dans cette région à dominante forestière se rencontrent également des savanes.

Schnell (1976-1977) distingue :

- les savanes côtières,
- les enclaves de savanes à l'intérieur même du domaine forestier,
- l'extension dans l'aire de la forêt, de savanes vivant dans les territoires géobotaniques voisins. Particulièrement dans ce dernier cas, les savanes peuvent être parsemées d'îlots de forêt dense, apparentés à la forêt périphérique du domaine forestier (9).

Leur origine est discutée, paléoclimatique ou anthropique, les deux, n'étant d'ailleurs pas incompatibles.

#### ● Les autres types de végétation :

- les forêts à une espèce dominante : elles sont souvent liées à un sol hydromorphe, marécageux, et présentent un caractère sempervirent. Forêt à *Gilbertiodendron dewevrei*

(S.E. du Cameroun) ou à *Brachystegia laurentii* (S.O. de la Centrafrique) ;

— le fourré à aspect fantomatique («*elfin thicket*») guinéo-congolais, recouvrant les crêtes du mont Bélinga au Gabon. C'est un peuplement dense de petits arbres de 4-8 m de haut, couverts d'épiphytes variés avec de nombreuses lianes (White, 1986) ;

— la formation herbeuse édaphique guinéo-congolaise sur sol hydromorphe (White, 1986) qui représente pour Schnell (1976-1977) un stade d'évolution dans une succession végétale partant d'une végétation aquatique vers la forêt. Mais cet auteur reconnaît également que «certains sols hydromorphes sont incapables de porter une forêt et que la formation herbeuse sur ces sols est réellement édaphique».

### *La région soudano-zambézienne*

Alors que la région guinéo-congolaise a pour climax des forêts hautes et denses humides, mais pouvant dans certaines conditions être remplacées par des savanes, la région soudano-zambézienne a pour végétation climatique des forêts sèches plus ou moins basses et généralement remplacées par des savanes parcourues par le feu.

Ces types de forêt (unités 5, 8, 10) ne se rencontrent dans notre région que dans l'extrême nord où elles constituent la partie la plus méridionale du secteur médio-soudanien en Centrafrique. Elles occupent également l'extrême sud du Zaïre et le nord-est de l'Angola dans le domaine zambézien.

### *La région montagnarde africaine (unité 6)*

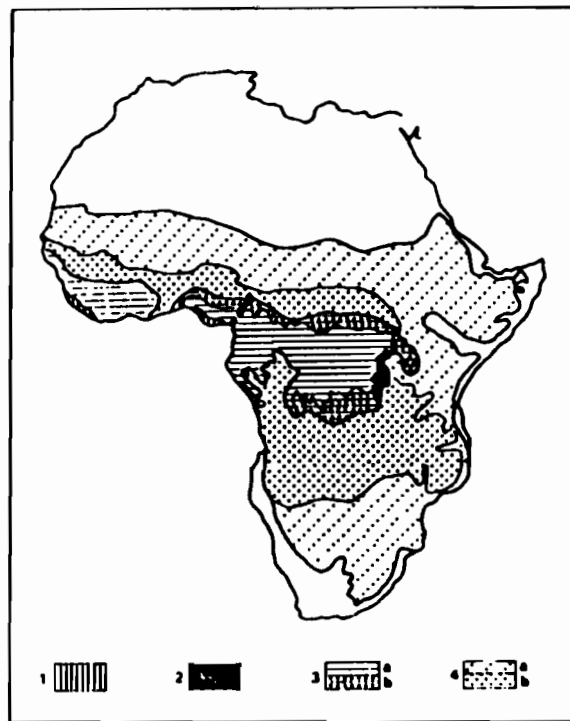
Cette région n'est représentée ici que par le sud-ouest de la dorsale camerounaise. On y a reconnu une forêt toujours verte d'altitude, apparaissant vers 800 m d'altitude, et une prairie afro-alpine au-dessus de 2 800-3 000 m, ne concernant ainsi que le mont Cameroun (4 095 m) et le mont Oku (3 008 m).

### *La région littorale intertropicale atlantique*

— La mangrove atlantique (unité 12)

La mangrove se développe sur le littoral dans les régions côtières basses, ainsi que le long des estuaires, sur substrat vaseux. Elle est constituée d'un bon nombre d'espèces communes avec leurs homologues américaines. Ces espèces peu nombreuses présentent une zonation caractéristique à partir de la terre ferme jusqu'à la zone inondée.

— La mosaïque côtière ouest-africaine : c'est une formation de peu d'envergure, à prédominance herbeuse ou herbeuse boisée, dont une grande partie pourrait être d'origine anthropique.



*Fig. 1 : Les grandes régions phytogéographiques définies par Troupin (1966) pour l'Afrique centrale. 1 : région littorale ; 2 : région montagnarde africaine ; 3 : région guinéo-congolaise dont : 3a, domaine forestier, et 3b, domaine périforestier ; 4 a+b : région soudano-zambézienne (4b : domaine soudano-guinéen au nord, et sous-domaine katango-rhodésien au sud).*

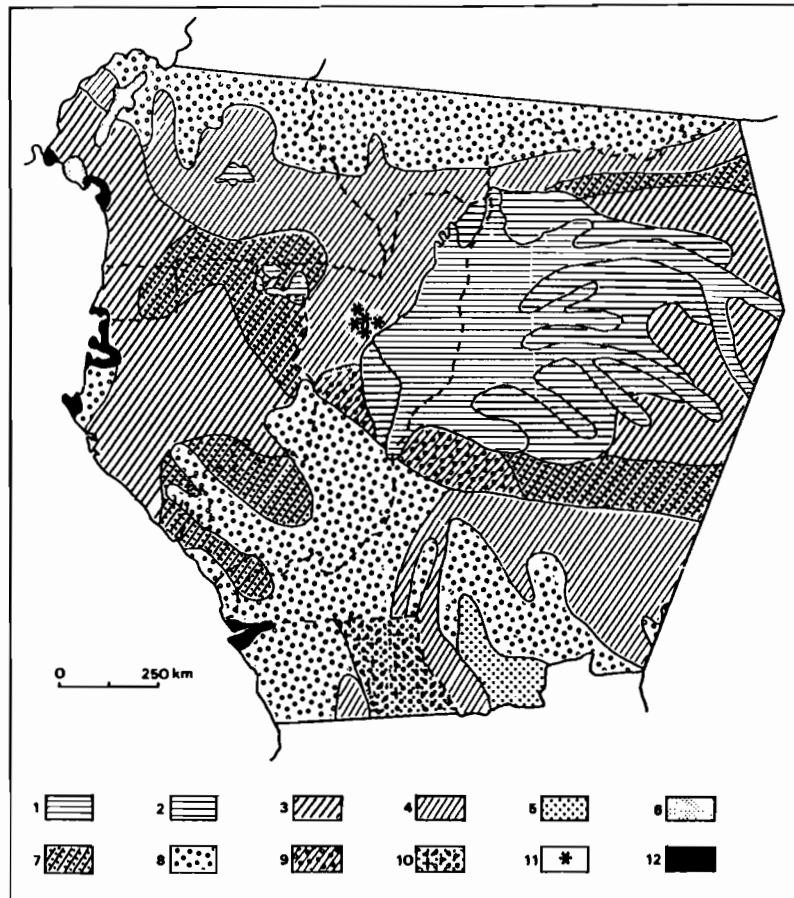


Fig. 2 : Les grands types de végétation de l'Afrique centrale atlantique.  
(Légende des cartouches dans le texte)

- Unité 1 : Forêt inondée et forêt marécageuse.
- Unité 2 : Mosaïque forêt inondée — forêt de terre ferme.
- Unité 3 : Forêt dense sempervirente.
- Unité 4 : Forêt dense humide semi-caducifoliée.
- Unité 5 : Forêt sèche, forêt claire zambézienne.
- Unité 6 : Région afro-alpine : forêt submontagnarde et montagnarde ; fourrés et prairies afro-subalpins et afro-alpins (sur le mont Cameroun).
- Unité 7 : Forêt sempervirente de transition vers un type semi-caducifolié.
- Unité 8 : Savanes arbustives ou boisées, steppes.
- Unité 9 : Mosaïque forêt — savane.
- Unité 10 : Mosaïque forêt — savane — forêt sèche zambézienne.
- Unité 11 : Futaies claires à sous-bois de marantacées.
- Unité 12 : Mangroves et forêts inondées du littoral.

Éditeurs Scientifiques  
Raymond Lanfranchi — Bernard Clist

# AUX ORIGINES DE L'AFRIQUE CENTRALE



Coordination  
Yves de la Croix  
Centre Culturel Français Saint-Exupéry (Libreville)

Centres Culturels Français d'Afrique centrale  
Centre International des Civilisations Bantu

Éditeurs Scientifiques  
Raymond Lanfranchi — Bernard Clist

# AUX ORIGINES DE L'AFRIQUE CENTRALE

Coordination  
Yves de la Croix  
Centre Culturel Français Saint-Exupéry (Libreville)

Centres Culturels Français d'Afrique centrale  
Centre International des Civilisations Bantu

ISBN : 2-907888-11-0

© Ministère de la Coopération et du Développement / Centre Culturel Français de Libreville, Sépia, 1991.